

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE ASSEMBLÉE STATUTAIRE DU 21 NOVEMBRE 2018

À l'assemblée statutaire du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville, le mercredi 21 novembre 2018 à 15h30, sont présents les représentants de chacune des municipalités suivantes:

Madame Marlene Cordato, mairesse Monsieur Gilles Blanchette, maire Monsieur Jean Comtois, maire Monsieur Eric Westram, maire Monsieur Guy Charbonneau, maire Madame Sylvie Surprenant, mairesse Ville de Boisbriand Ville de Bois-des-Filion Ville de Lorraine Ville de Rosemère Ville de Sainte-Anne-des-Plaines Ville de Sainte-Thérèse

formant quorum sous la présidence de monsieur le préfet Richard Perreault, maire de la Ville de Blainville.

Est également présent :

Monsieur Kamal El-Batal, directeur général et secrétaire-trésorier

MRC de Thérèse-De Blainville

2018-11-188

OBJET : Ouverture et suspension de l'assemblée

Il est proposé par

Madame Sylvie Surprenant

Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse

appuyé par

Monsieur Jean Comtois

Maire de Ville de Lorraine

QUE l'assemblée statutaire du mercredi 21 novembre 2018 soit et est ouverte et suspendue, afin de permettre aux membres du conseil de terminer l'agenda du comité plénier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-11-189

OBJET:

Période de questions

Aucune question n'est posée aux membres du conseil par le public.

2018-11-190

OBJET:

Adoption - Ordre du jour

Il est proposé par

Madame Marlene Cordato

Mairesse de Ville de Boisbriand

appuyé par

Monsieur Eric Westram

Maire de Ville de Rosemère

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté.

- 1. OUVERTURE ET SUSPENSION DE L'ASSEMBLÉE
- 2. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 4. APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 OCTOBRE 2018
- 5. AMÉNAGEMENT, GESTION DES COURS D'EAU, ENVIRONNEMENT ET RÉNOVATION DOMICILIAIRE



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

- 5.1. Résolution Demandes d'émission de certificats de conformité
 - i. Ville de Rosemère : #801-46
 - ii. Ville de Sainte-Anne-des-Plaines: Résolution #2018-10-391, P.P.C.M.O.I.
- 6. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA MRC
 - 6.1. <u>Résolution</u> Subvention Fonds de démarrage d'entreprise (FDE) FDT Nörskin Ville de Blainville
 - **6.2.** <u>Dépôt</u> Portrait et diagnostic des matières résiduelles générées par les entreprises de fabrication Rapport de Synergie Économique Laurentides
- 7. GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIÈRE ET DU PERSONNEL
 - 7.1. Dépôt Liste de la correspondance au 21 novembre 2018
 - **7.2.** Résolution Adoption des comptes payés et à payer du 18 octobre au 21 novembre 2018
 - 7.3. <u>Dépôt</u> Rapport d'activités du directeur général Mois d'octobre 2018
 - **7.4.** Résolution Prolongation du mandat Préfet suppléant de la MRC Du 1er décembre 2018 au 30 novembre 2019
 - 7.5. <u>Résolution</u> Prolongation du mandat 3º membre du CA de la MRC Du 1ºr décembre 2018 au 30 novembre 2019
 - **7.6.** <u>Résolution</u> Adoption des prévisions budgétaires 2019
 - 7.7. <u>Résolution</u> Adoption du calendrier des séances du conseil de la MRC pour l'année 2019
 - **7.8.** Résolution Nomination d'un vice-président au Comité FLI en conformité avec la Politique FLI
 - **7.9.** Résolution Remplacement au CA d'Éconature La direction générale par le service de l'aménagement du territoire et de l'environnement
 - **7.10.** Avis de motion et dépôt Projet de Règlement 18-03 Code d'éthique et de déontologie relatif aux employés municipaux
 - 7.11. Résolution Politique de la MRC en matière d'alcool et de drogues
 - **7.12.** Résolution Mise à jour Politique de gestion du Fonds d'économie sociale et de développement durable de la MRC
 - **7.13.** Résolution Ressources humaines Prolongation du contrat de madame Mélissa Caron Du 1er décembre 2018 au 31 mars 2019
 - **7.14.** Résolution Reconduction du mandat madame Francine Pétrin à titre de Coordonnatrice de la Table Action Culture
 - **7.15.** Résolution Projets bioalimentaires Appels à projets MAPAC
- 8. SÉCURITÉ INCENDIE/SÉCURITÉ CIVILE
 - **8.1.** Résolution Reconduction du mandat monsieur Maxime Gendron à titre de Coordonnateur du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie
- 9. GOUVERNANCE MRC
- 10. DEMANDE D'APPUI
 - **10.1. Résolution** Voie réservée sur l'autoroute 640 Transport en commun
- 11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-11-191

OBJET: Adoption et suivi – Procès-verbal de la séance ordinaire du 17 octobre 2018

Il est proposé par Mon

Monsieur Gilles Blanchette

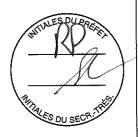
Maire de Ville de Bois-des-Filion

appuyé par

est adopté tel que rédigé.

Madame Marlene Cordato
Mairesse de Ville de Boisbriand

QUE l'adoption du procès-verbal de la séance du conseil tenue le 17 octobre 2018 soit et



2018-11-192

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

OBJET:

Avis de conformité

Amendement à la règlementation d'urbanisme de la municipalité de Rosemère – Résolution de la municipalité de Sainte-Anne-des-

Plaines

ATTENDU QUE la municipalité de Rosemère a présenté une demande d'amendement à sa règlementation d'urbanisme, soit le règlement : Rosemère : #801-46, pour approbation par la MRC de Thérèse-De Blainville;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Anne-des-Plaines a présenté la résolution #2018-10-391 PPCMOI pour approbation par la MRC de Thérèse-De Blainville;

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), la MRC doit, dans les 120 jours de la transmission des règlements et résolutions, examiner et vérifier la conformité de ces derniers aux dispositions de son Schéma d'aménagement et de développement ainsi que de son Document complémentaire;

ATTENDU QUE les modifications apportées par le présent règlement et la résolution sont les suivants :

Rosemère

#801-46

Zonage : Règlement modifiant le Règlement de zonage #801 et ses amendements afin de :

- > Ajouter des usages complémentaires permis pour l'usage 6815- École élémentaire et secondaire;
- > Ajouter une superficie maximale permise.

Sainte-Anne-des-Plaines Résolution nº 2018-10-391

PPCMOI

PPCMOI: Résolution de PPCMOI nº 2018-10-391 pour une partie des lots 2 081 807 et 2 084 316 pour les Fermes Belvache

➤ Autoriser un réaménagement agricole d'une partie des lots 2 081 807 et 2 084 316.

Il est proposé par

Monsieur Jean Comtois

Maire de Ville de Lorraine

appuyé par

Madame Sylvie Surprenant

Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse

QUE l'amendement à la règlementation d'urbanisme de la municipalité de Rosemère soit le règlement : Rosemère : #801-46 soit et est réputé conforme aux dispositions du Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Thérèse-De Blainville ainsi que de son Document complémentaire;

QUE la résolution #2018-10-391 PPCMOI de la municipalité de Sainte-Anne-des-Plaines soit et est réputée conforme aux dispositions du Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Thérèse-De Blainville ainsi que de son Document complémentaire;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à émettre un certificat de conformité à l'égard de ce règlement et cette résolution.



N° de résolution

2018-11-193

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

OBJET:

Subvention – Fonds de démarrage d'entreprise (FDE) – FDT- Nörskin

- Ville de Blainville

ATTENDU le fonds de démarrage d'entreprise (FDE) prévu en 2018 à même le Fonds de développement du territoire (FDT) 2018-2019;

ATTENDU la demande de Nörskin dans le cadre du FDE 2018;

ATTENDU la qualité du dossier de la firme Nörskin et la recommandation favorable du conseiller en développement économique et entrepreneuriat, monsieur Steve Mitchell;

Il est proposé par

Madame Marlene Cordato

Mairesse de Ville de Boisbriand

appuyé par

Monsieur Gilles Blanchette

Maire de Ville de Bois-des-Filion

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville autorise l'octroi d'une subvention de 5 000 \$ à la firme Nörskin dans le cadre du FDE-2018 financé à même le FDT 2018-2019;

QUE le versement est conditionnel à la signature d'une convention entre les deux parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-11-194

OBJET: Dépôt de la liste de la correspondance au 21 novembre 2018

La liste de la correspondance «MRC de Thérèse-De Blainville - Séance du 21 novembre» est déposée aux membres du conseil et versée aux archives de la MRC de Thérèse-De Blainville.

Adoption des comptes payés et à payer du 18 octobre au 21

2018-11-195

novembre 2018

Il est proposé par

OBJET:

Monsieur Jean Comtois

Maire de Ville de Lorraine

appuyé par

Monsieur Guy Charbonneau

Maire de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

QUE les comptes payés et à payer, acceptés par les membres du conseil pour la période du 18 octobre au 21 novembre 2018 inclusivement, répartis comme suit : 82 783,89 \$ payés 107 345,84 \$ à payer pour un grand total de 198 270,07 \$ soient et sont approuvés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-11-196

OBJET: Dépôt du rapport d'activités du directeur général - Mois d'octobre 2018

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose, pour information aux membres du conseil, son rapport d'activités pour le mois d'octobre 2018.



2018-11-197

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

OBJET:

Prolongation du mandat - Préfet suppléant de la MRC -

Du 1er décembre 2018 au 30 novembre 2019

Il est proposé par

Monsieur Eric Westram

Maire de Ville de Rosemère

appuyé par

Madame Marlene Cordato

Mairesse de Ville de Boisbriand

QUE le mandat du préfet suppléant actuel de la MRC de Thérèse-De Blainville, monsieur Guy Charbonneau, maire de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines, soit prolongé pour un terme d'un (1) an, et ce, au 30 novembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-11-198

OBJET:

Prolongation du mandat - 3º membre du CA de la MRC -

Du 1er décembre 2018 au 30 novembre 2019

Il est proposé par

Monsieur Guy Charbonneau

Maire de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

appuyé par

Monsieur Jean Comtois

Maire de Ville de Lorraine

QUE le mandat du 3° membre du CA de la MRC de Thérèse-De Blainville, madame Sylvie Surprenant, mairesse de Ville de Sainte-Thérèse, soit prolongé pour un terme d'un (1) an, et ce, au 30 novembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-11-199

OBJET:

Adoption des prévisions budgétaires

Il est proposé par

Madame Sylvie Surprenant

Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse

appuyé par

Monsieur Gilles Blanchette

Maire de Ville de Bois-des-Filion

QUE le conseil de la MRC adopte les prévisions budgétaires pour l'année 2019 ci-après :

> Revenus prévisionnels

2 944 600\$

> Charges prévisionnelles

2 969 600\$

> Affectation de l'excédent accumulé

25 000\$

QUE les revenus prévisionnels pour l'exercice financier 2019 se répartissent comme suit :

Total des revenus prévisionnels	2 944 600 \$
Intérêts	34 000 \$
Services rendus et autres	800 \$
Transferts	1 863 800 \$
Quotes-parts	1 046 000 \$

QUE les charges prévisionnelles pour l'exercice financier 2019 se répartissent comme suit :



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

Ressources humaines et gouvernance	935 300 \$
Administration générale	255 500 \$
Rôle d'évaluation	45 000 \$
Sécurité publique	363 500 \$
Transport en commun	51 800 \$
Environnement – cours d'eau et matières résiduelles	29 000 \$
Soutien social	23 000 \$
Aménagement et urbanisme	32 600 \$
Développement économique	555 500 \$
Rénovation urbaine	425 000 \$
Loisirs et culture	253 400 \$
Total des charges prévisionnelles	2 969 600 \$

QUE pour l'exercice financier 2019, les quotes-parts des villes de la MRC se résument ainsi :

Villes	Fonctionne- ment	Développe- ment économique	Cauca répartition appels d'urgence	Activités culturelles	TOTAL
Blainville	54 858 \$	135 000 \$	90 900\$	3 215 \$	283 973 \$
Boisbriand	54 857 \$	76 000 \$	42 300 \$	3 215 \$	176 372 \$
Bois-des- Filion	54 857 \$	24 000 \$	15 500 \$	3 214 \$	97 571 \$
Lorraine	54 857 \$	28 000 \$	15 200 \$	3 214 \$	101 271 \$
Rosemère	54 857 \$	42 000 \$	22 300 \$	3 214 \$	122 371 \$
Sainte-Anne- des-Plaines	54 857 \$	35 000 \$	- \$	3 214 \$	93 071 \$
Sainte- Thérèse	54 857 \$	71 000 \$	42 300 \$	3 214 \$	171 371 \$
TOTAL	384 000 \$	411 000 \$	228 500 \$	22 500 \$	1 046 000 \$

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à faire parvenir à chacune des villes membres le montant des quotes-parts applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-11-200

OBJET: Adoption du Calendrier des séances du conseil de la MRC pour l'année 2019

ATTENDU QU'en vertu des articles 148 et 148.1 du *Code municipal du Québec*, le conseil de la MRC doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour cette année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

il est proposé par

Madame Marlene Cordato

Mairesse de Ville de Boisbriand

appuyé par

Monsieur Eric Westram

Maires de Ville de Rosemère

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville pour 2019 :



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

JOUR	DATE	ASSEMBLÉE STATUTAIRE		
Mercredi	23 janvier	15 h 30		
Mercredi	20 février	15 h 30		
Mercredi	20 mars	15 h 30		
Mercredi	17 avril	15 h 30		
Mercredi	. 22 mai	15 h 30		
Mercredi	19 juin	15 h 30		
Mercredi	10 juillet	15 h 30		
Mercredi	21 août	15 h 30		
Mercredi	18 septembre	15 h 30		
Mercredi	16 octobre	15 h 30		
Mercredi	27 novembre (budget)	15 h 30		
Mercredi	11 décembre	15 h 30		

QUE les séances du conseil se déroulent au siège social de la MRC sis au 201, boulevard Curé Labelle, bureau 304, Sainte-Thérèse (Québec) J7E 2X6;

QUE le secrétaire-trésorier donne un avis public du contenu du calendrier (art. 148.0.1. du C.M.).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-11-201

OBJET : Nomination d'un vice-président au Comité FLI en conformité avec la Politique FLI

ATTENDU la Politique du Fonds local d'investissement (FLI) de la MRC de Thérèse-De Blainville;

ATTENDU QUE pour se conformer à l'article 6.1 de ladite Politique, le conseil de la MRC doit nommer un vice-président du comité;

ATTENDU QUE le président actuel du comité FLI est monsieur Gilles Blanchette, maire de Ville de Bois-des-Filion et que son mandat est valable au 30 novembre 2019;

Il est proposé par

Monsieur Guy Charbonneau

Maire de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

appuyé par

Monsieur Jean Comtois

Maire de Ville de Lorraine

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville nomme Madame Sylvie Surprenant, mairesse de la Ville de Sainte-Thérèse, au poste de vice-présidente du comité FLI de la MRC et que celle-ci est valable au 30 novembre 2019;



2018-11-202

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

QUE le vice-président assume les mêmes fonctions en cas d'absence du président.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

OBJET:

Remplacement au CA d'Éco-Nature – La direction générale par le service de l'aménagement du territoire et de l'environnement

ATTENDU QUE le directeur général et Secrétaire-trésorier, monsieur Kamal El-Batal, représente la MRC au CA d'Éco-Nature, et ce, depuis 2012;

ATTENDU QUE la fonction et les tâches de madame Catherine Marcotty, Coordonnatrice de l'aménagement du territoire et de l'environnement;

ATTENDU QUE ladite recommandation émane de la direction générale de la MRC;

Il est proposé par

Monsieur Gilles Blanchette

Maire de Ville de Bois-des-Filion

appuyé par

Monsieur Eric Westram Maire de Ville de Rosemère

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville autorise le remplacement de monsieur Kamal El-Batal, directeur général de la MRC par madame Catherine Marcotty, Coordonnatrice de l'aménagement du territoire et de l'environnement au CA d'Éco-Nature, et ce, à compter de janvier 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-11-203

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-104

OBJET:

Avis de motion et dépôt – Projet de Règlement 18-03 – Code d'éthique et de déontologie relatif aux employés municipaux

Avis de motion est donné par Madame Marlene Cordato, mairesse de la Ville de Boisbriand et le projet de Règlement 18-03 a été présenté par Madame Marlene Cordato, mairesse de la Ville de Boisbriand lors de la séance du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville du 21 octobre 2018, afin d'inclure une modification importante au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux par la Loi 155, article 16.1 de la (Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale) (suivant le paragraphe 3 du 1^{er} alinéa de l'article 275 de la Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et la Société d'Habitation du Québec.

2018-11-204

OBJET: Politique de la MRC en matière d'alcool et de drogues

Il est proposé par

Monsieur Eric Westram

Maire de Ville de Rosemère

et appuyé par

Monsieur Jean Comtois

Maire de Ville de Lorraine

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville adopte sa Politique en matière d'alcool et de drogues.



2018-11-205

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

OBJET:

Mise à jour – Politique de gestion du Fonds d'économie sociale et de

développement durable de la MRC

ATTENDU la Politique du Fonds de la MRC d'économie sociale et de développement durable;

ATTENDU la recommandation des membres du comité Fonds de la MRC d'économie sociale et de développement durable de procéder à une mise à jour de ladite Politique en vue de l'adapter au contexte;

Il est proposé par

Monsieur Guy Charbonneau

Maire de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

et appuyé par

Madame Sylvie Surprenant

Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse

QUE le conseil de la MRC adopte sa nouvelle Politique de gestion du Fonds des entreprises d'économie sociale et développement durable (FDEÉS) et que cette dernière entre en vigueur dès janvier 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-11-206

OBJET:

Ressources humaines – Prolongation du contrat de madame Mélissa Caron – Du 1^{er} décembre 2018 au 31 mars 2019

ATTENDU QUE les besoins de la MRC en matière de complétion certains travaux en lien avec le service de l'aménagement de la MRC ;

ATTENDU QUE la recommandation favorable de madame Catherine Marcotty, Coordonnatrice de l'aménagement du territoire et de l'environnement;

ATTENDU les prévisions budgétaires de la MRC de 2019;

ATTENDU la possibilité de partager cette ressource avec une ville constituante de la MRC si demande est;

Il est proposé par

Monsieur Jean Comtois

Maire de Ville de Lorraine

et appuyé par

Madame Sylvie Suprenant

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville autorise le directeur général de prolonger l'emploi de madame Mélissa Caron du 1^{er} décembre 2018 au 31 mars 2019.

Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-11-207

OBJET:

Reconduction du mandat – madame Francine Pétrin à titre de Coordonnatrice de la Table Action Culture

ATTENDU QUE la Table action culture de la MRC de Thérèse-De Blainville requiert une coordination quasi permanente;

ATTENDU l'intérêt et l'offre de service de madame Francine Pétrin de vouloir continuer d'agir à titre de coordonnatrice de la Table action culture;



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

ATTENDU la recommandation favorable des membres de la Table action culture et de la direction générale de la MRC;

ATTENDU les prévisions budgétaires de 2019;

Il est proposé par

Monsieur Eric Westram

Maire de Ville de Rosemère

et appuyé par

Madame Sylvie Surprenant

Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville renouvelle le mandat de madame Francine Pétrin à titre de Coordonnatrice de la table action culture du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2020 sur la base d'une banque d'heures annuelles s'établissant à 9 000 \$, soit 150 heures à un taux horaire de 60 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-11-208

OBJET: Projets bioalimentaires - Appels à projets - MAPAQ

ATTENDU le Plan de développement la zone agricole de la MRC de Thérèse-De Blainville et son processus de mise en œuvre;

ATTENDU l'appel à projets lancé par le ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation (MAPAQ) dans le cadre du Programme Priorité bioalimentaire volet 2 – Appui à la réalisation de projets en réponse à des priorités bioalimentaires territoriales;

ATTENDU les priorités dudit appel à projets pour la Région des Laurentides à savoir : 1) Soutenir la promotion et la commercialisation des produits bioalimentaires régionaux ainsi que le développement de l'agrotourisme. 2) Favoriser l'accès aux terres, le démarrage d'entreprises agricoles et l'établissement de la relève, ainsi que la diversification des activités bioalimentaires sur le territoire;

ATTENDU QUE les deux projets de la MRC de Thérèse-De Blainville suivants :

- Consolider, développer et mettre en œuvre un plan stratégique de communication et de promotion triennal pour le Circuit du patrimoine gourmand répond à trois (3) enjeux et trois (3) actions; cohabitation des usages et activités en zone agricole, action quatre (4); diversification de la commercialisation des produits agricoles, action huit (8) et développement du dynamisme des entreprises agricoles, action douze (12);
- Analyse des besoins et de faisabilités pour la création d'un incubateur/accélérateur en transformation alimentaire répond à l'enjeu de diversification des produits agricoles, actions sept (7) et huit (8), ainsi qu'a l'enjeu quatre (4) développement du dynamisme des entreprises agricoles et les actions onze (11) et douze (12) du PDZA de la MRC de Thérèse-De-Blainville;

ATTENDU la recommandation favorable du comité de mise en œuvre du PDZA de la MRC de Thérèse-De Blainville;

Il est proposé par

Madame Sylvie Surprenant

Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse

et appuyé par

Madame Marlene Cordato

Mairesse de Ville de Boisbriand

3185



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville autorise le directeur général, monsieur Kamal El-Batal, de déposer les deux projets sus mentionnés dans le cadre de l'appel à projets du MAPAQ en vue de solliciter une subvention financière;

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville autorise le directeur général, monsieur Kamal El-Batal, de signer pour et en nom de la MRC tout document pertinent en lien avec le MAPAQ dans le cadre de cet appel à projets.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-11-209

OBJET:

Reconduction du mandat – monsieur Maxime Gendron à titre de Coordonnateur du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie

ATTENDU QUE le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC est entré en vigueur le 1^{er} juin 2011;

ATTENDU QUE la Ville de Blainville démontre l'intérêt et la disponibilité à assumer le rôle de coordonnateur régional en sécurité incendie pour et au nom de la MRC;

ATTENDU QUE l'article 569 et les suivants du Code municipal du Québec et l'article 468 et les suivants de la Loi sur les cités et villes autorisent une MRC et une municipalité locale à conclure une entente intermunicipale pour définir son fonctionnement et la tarification du service rendu;

ATTENDU QUE la Ville de Blainville s'engage à libérer M. Maxime Gendron, directeur adjoint au service de la sécurité incendie, pour assumer le poste de coordonnateur régional en sécurité incendie de la MRC pour un maximum de 500 heures au cours de l'année 2019. Tout bloc d'heures supplémentaires doit être autorisé par le conseil de la MRC;

ATTENDU QUE M. Maxime Gendron bénéficie du soutien des membres siégeant au comité du schéma de couverture de risque de la MRC de Thérèse-De Blainville;

ATTENDU QUE M. Maxime Gendron bénéficie du soutien de M. Kamal El-Batal, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Thérèse-De Blainville;

ATTENDU QUE la mise en œuvre du schéma de couverture de risques se déroule sous la supérvision des membres comité de sécurité en incendie;

ATTENDU QUE le présent mandat arrive à échéance en décembre 2018;

ATTENDU l'intérêt de monsieur Maxime Gendron de vouloir agir à titre de Coordonnateur de la MRC en matière de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie:

Il est proposé par

Madame Marlene Cordato

Mairesse de Ville de Boisbriand

et appuyé par

Monsieur Gilles Blanchette

Maire de Ville de Bois-des-Filion



2018-11-210

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 -- M-104

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

QUE le Conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville reconduise M. Maxime Gendron, Directeur adjoint du service de la sécurité incendie de la Ville de Blainville, à titre de coordonnateur régional en sécurité incendie de la MRC et ce, pour un maximum de 17 500 \$ au cours de l'année 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

OBJET: Voie réservée sur l'autoroute 640 – Transport en commun

ATTENDU l'augmentation importante de la circulation automobile sur nos routes, plus spécifiquement sur l'autoroute 640 ;

ATTENDU le développement résidentiel, ainsi que l'augmentation sans cesse croissante de la population sur la Couronne Nord ;

ATTENDU la congestion routière en période de pointe sur l'autoroute 640, entre les villes de Lorraine et de Blainville ;

ATTENDU QUE certains autobus assurant les liaisons avec le train à la gare de Rosemère empruntent l'autoroute 640;

ATTENDU QUE les usagers de ces autobus manquent leur train en raison de la congestion routière ;

ATTENDU QUE ces autobus parcourent une distance d'environ 1,65 km entre l'accès à l'autoroute et la sortie 24 ;

ATTENDU les efforts déployés pour favoriser le transport collectif au fil des années ;

ATTENDU l'importance de pouvoir offrir un service de transport public efficace et fluide afin de faciliter la vie des utilisateurs ;

ATTENDU QU'il est de la responsabilité des gouvernements de faciliter le déplacement sur le territoire de la Couronne Nord ;

Il est proposé par

Monsieur Jean Comtois

Maire de Ville de Lorraine

et appuyé par

Madame Sylvie Surprenant

Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville demande officiellement l'aménagement d'une voie réservée pour les autobus sur l'autoroute 640 entre Lorraine et la sortie 24 (Montée Lesage, chemin du Bas-Sainte-Thérèse);

QUE la présente résolution soit transmise à :

- Monsieur François Bonnardel, Ministre des Transports du Québec;
- Madame Sylvie D'Amours, députée de Mirabel & Ministre responsable de la région des Laurentides;
- Monsieur Éric Girard, député de Groulx & Ministre des Finances;
- Monsieur Mario Laframboise, député de Blainville & Président du caucus du gouvernement;
- Madame Lucie Lecours, députée de Les Plaines;
- Monsieur Ramez Ayoub, député fédéral de Thérèse-De Blainville;
- Madame Linda Lapointe, députée fédérale de Rivière-des-Mille-Îles.



N° de résolution

2018-11-211

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

OBJET: Levée de l'assemblée

Il est proposé par Madame Marlene Cordato

Mairesse de Ville de Boisbriand

appuyé par Madame Sylvie Surprenant

Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse

DE lever la présente réunion à 16 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Richard Perreault, Préfet

21 novembre 2018

Kamal El-Batal, directeur général

et secrétaire-trésorier

Certificat de disponibilité de fonds :

Je, soussigné Kamal El-Batal, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par la présente que la MRC de Thérèse-De Blainville dispose des crédits suffisants pour défrayer le coût des dépenses décrétées aux termes des résolutions 2018-11-188 à 2018-11-211 lesquelles ont été adoptées à l'assemblée tenue le 21 novembre 2018.

Émis le 21 novembre 2018 conformément aux dispositions de l'article 961 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, ch. C-27.1).

Le procès-verbal est sujet à l'approbation du Conseil lors de la prochaine séance.

Kamal El-Batal,

Directeur général et secrétaire-trésorier